Activités agricoles et exploitation de coquillages: deux méthodes de destruction des nécropoles du delta du Saloum, Sénégal

Michel Waly Diouf*1

¹Institut Fondamental d'Afrique Noire – Sénégal

Résumé

Résumé

Inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2011, en raison de son paysage singulier, à la fois naturel et culturel, le delta du Saloum abrite des sites archéologiques d'âge protohistorique connus sous le nom d'amas coquilliers sur lesquels, s'observent des tumuli. Estimés à 903 (Thilmans et Descamps, 1982 : 43), ces nécropoles subissent depuis quelques décennies une exploitation sévère et non contrôlée, occasionnant ainsi leur destruction imminente ou progressive. Pour des soucis culturels et patrimoniaux, nous cherchons, à travers ce travail à faire connaître la situation destructive actuelle de ces centaines de nécropoles à des fins agricoles, domestiques et/ou économiques. En effet, pour les populations du delta du Saloum, les nécessités agricoles, économiques et domestiques, priment d'abord sur l'intérêt culturel et patrimonial.

Nous préconisons ainsi une interdiction formelle et rigoureuse de l'exploitation des amas en proposant aux populations des activités plus rémunératrices. Une collecte générale de la culture matérielle archéologique découverte lors de l'exploitation des tumuli ; la création d'écomusées, pour la conservation de ces vestiges, et enfin une protection et une surveillance régulière des sites, doivent aussi être envisagées contre d'éventuelles menaces anthropiques ou/et naturelles. Ces perspectives vont dans le sens de la préservation des nécropoles et de la conscientisation des populations du delta du Saloum.

L'objectif principal de ce papier est d'inciter les autorités politiques et administratives à prendre conscience des menaces de disparition définitive des tumuli coquilliers, afin d'apporter des solutions convenables face aux pillages des nécropoles.

Mots-Clés: Tumili, nécropoles, coquilles, amas coquilliers, patrimoine

^{*}Intervenant